

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HANTAY SEANCE ORDINAIRE DU 16 OCTOBRE 2019

Présents : BREINE Ph, CANON C, DOYELLE O, LE MEILLOUR F, MONTOIS J, PLANCQ G, SAGNIER J, VERBRUGGHE N, WAELPUT L

Absents excusés : BONNEL A (pouvoir à O.DOYELLE), DUQUESNE ML, FAUCOMPRES D ,(pouvoir à L.WAELPUT), MATHON L (pouvoir à J.MONTOIS), MOUTIEZ S, SELLIEZ D (pouvoir à C.CANON)

Secrétaire de séance : DOYELLE O

Séance ouverte à 18h30, sous la présidence de Monsieur MONTOIS Jacques, Maire

A l'ouverture de la séance Monsieur le Maire, a procédé à l'appel des membres et a constaté que le quorum était atteint.

En début de séance Monsieur le Maire a demandé d'ajouter plusieurs points à l'ordre du jour :

CME – Subvention exceptionnelle FJEP – SAFER

Information : restauration scolaire, vidéo protections, recensement, travaux rue R.Salengro. approuvé

Installation d'un conseiller municipal suite à démission

Suite à la démission de Madame DELMER Bénédicte du conseil municipal et au refus de Madame CARDON Romy, Monsieur VERBRUGGHE Nicolas, suivant sur la liste, a été installé au sein du conseil municipal. Pas d'objection.

Procès-verbal de la séance en date du 17 Juillet 2019

Approuvé à l'unanimité Approuvé 12 voix pour – 1 abstention (N.VERBRUGGHE)

Adhésions SIDEN SIAN du Syndicat Intercommunal d'adduction d'Eau de Chivy les Etouvelles, Etouvelles et Laval (Aisne), Commune de Boussières en Cambresis, de Pronville en Artois (Pas de Calais), d'Etaves et Bocquiaux, Croix Fonsomme (Aisne), Beaurain (Nord)

Après présentation, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'adhésion au SIDEN-SIAN du Syndicat Intercommunal d'adduction d'Eau de Chivy les Etouvelles, Etouvelles et Laval (Aisne), Commune de Boussières en Cambresis, de Pronville en Artois (Pas de Calais), d'Etaves et Bocquiaux, Croix Fonsomme (Aisne), Beaurain (Nord).

Convention projet Enjoy-Mel

Le Conseil Métropolitain a validé la prolongation de l'expérimentation gratuite Enjoy-Mel pour les communes du territoire, pour un an, jusqu'au 30 juin 2020. Ce service a pour vocation la dynamisation du centre ville et vise à la transition digitale des commerçants, il propose aux communes de référencer leurs événements, patrimoines et créer des parcours dans la ville et entre les villes. Après présentation, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la Mel.

Avis sur la distance de chasse à proximité des habitations

Monsieur le Maire informe l'Assemblée des divers incidents survenus sur la commune relatifs aux chasseurs venant trop près des habitations. Monsieur le Maire demande d'approuver l'arrêté réglementant la distance à 150m des habitations. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Règlement Intérieur Salle de Sport Convention d'occupation de la salle de sport

Afin de clarifier la mise à disposition des locaux, il apparaît souhaitable de mettre en place un règlement intérieur. La démarche a pour objectif de définir les modalités de mise à disposition et d'utilisation des équipements et salle. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider le règlement – Approuvé à l'unanimité.

Règlement Bibliothèque – Médiathèque

Monsieur WAELPUT Lionel, conseiller municipal, rappelle, à l'assemblée, l'ouverture de la médiathèque. Monsieur le Conseiller propose le projet de règlement intérieur encadrant les conditions d'accès à la médiathèque, de consultation des ressources documentaires, d'inscriptions, de prêts de documents et tarifs.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider le règlement intérieur de la médiathèque et de fixer des tarifs d'adhésion, de perte ou remplacement et des pénalités de retard, approuvé.

• **Tarifs et Pénalités**

Cotisation Hantayeur	Gratuite
Cotisation Extérieure	Gratuite
Remplacement Carte Adhérent	5 €
Boîtier Cd ou DvD	2€
Pénalités de retard à partir du jour suivant le dernier jour de la période de prêt autorisée	
1 ^{er} rappel	Aucun frais
2 ^{ème} rappel : 8 jours de retard	Aucun Frais
3 ^{ème} rappel : 21 jours de retard	Aucun Frais
à partir du 30 ^{ème} jours de retard	Possible suspension de prêt, jusqu'au retour du document ou son remboursement.

Création d'un CME (conseil municipal enfants)

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le souhait de mettre en place un conseil Municipal d'Enfants. En accord avec l'école, parents d'élèves, il a été validé, la mise en place d'un Conseil Municipal d'Enfants. Chaque collectivité qui souhaite se doter d'un Conseil Municipal d'Enfants en détermine librement les règles de constitution et de fonctionnement, dans le respect des valeurs de la République et des principes fondamentaux de non-discrimination et de laïcité. L'objectif éducatif est de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté. Le conseil serait composé de 9 membres (CE2, CM1, CM2). Les jeunes élus devront donc réfléchir sur la mise en place d'une charte de fonctionnement, sur le changement du jeu rue Shoelcher... les réunions seraient programmées tous les 15 jours, ceux-ci seront encadrés par Elus, Enseignants, Parents d'élèves. Le CME pourra disposer d'un budget de fonctionnement défini par les élus du Conseil Municipal. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la création d'un Conseil Municipal d'Enfants.

Subvention Exceptionnelle FJEP

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que l'association FJEP sollicite une subvention exceptionnelle relative aux dépenses matérielles dues à l'organisation de compétitions. Après avoir délibéré, 7 voix pour, 3 Abstentions (N.VERBRUGGHE, C.CANON, D.SELLIEZ), 3 contre (Ph ;BREINE, F.LE MEILLOUR, J.SAGNIER), les membres du conseil, décident d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1500,00 Euros à l'association FJEP.

Convention avec le SAFER

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de diverses ventes de terrains agricoles sur la commune. Afin de préserver le maintien du caractère rural de la commune, et notamment au vu d'éventuels futurs projets, Monsieur le Maire propose de signer une convention avec la SAFER., par cette convention, la commune pourra être informée des ventes que la SAFER reçoit des notaires sur le territoire de la commune. Le Conseil Municipal, 11 voix pour, 2 abstentions (C.CANON, D.SELLIEZ), autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la SAFER.

Communications

Monsieur le Maire informe l'Assemblée du déplacement, à la rentrée, des enfants de CP qui fréquentent la restauration scolaire. Ceux-ci, au nombre de 10 ; et en accord avec le corps enseignant, les parents d'élèves et enfants seront à la cantine maternelles.

Vidéo protection

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le dossier a été validé par le Préfet. Une subvention sera votée en décembre par la MEL. La mise en place de caméras aux entrées de commune, parking rue du Marais, parkings de l'église, croisement rue Mendès France, rue Victor Hugo, et salle de sport.

Une réunion publique sera programmée avec la Préfecture, Mel et gendarmerie.

Recensement

Monsieur le Maire informe les membres du conseil du prochain recensement de la population qui aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020. Une délibération sera prise pour la nomination de recenseurs lors du prochain conseil municipal.

Rue R.Salengro

Monsieur le Maire rappelle que les travaux rue R.Salengro devaient lieu en fin d'année. Cependant suite au retard du lancement de l'Appel d'Offres, ceux-ci sont décalés en début d'année (février mars).

La séance a été levée à 19h36